



Parlons numérique

CYCLE DE CONFÉRENCES 2021-2022

Uni Dufour | 19h

unige.ch/-/parlons-numerique

*En présence sur inscription
En direct en ligne*

#parlonsnumerique



HEIDI.NEWS

BUREAU DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

Parlons numérique

CYCLE DE CONFÉRENCES 2021-2022 | UNI DUFOR, 19H

unige.ch/-/parlons-numerique

20 octobre

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET AUTOMATISATION DES MÉTIERS

L'intelligence artificielle au sens large (robots, logiciels, algorithmes) permet d'automatiser de nombreux métiers, des tâches répétitives aux tâches qualifiées. À tel point que certaines études prédisent le remplacement de 25% des métiers actuels par des machines d'ici 2025. Cette automatisation supposera toutefois une adaptation des métiers et induira certainement de nouvelles spécialisations. Quelle sera la conséquence de cette évolution?

30 novembre

ART ET CULTURE À L'ÈRE NUMÉRIQUE

L'art et la culture ne sont pas épargnés par la transformation numérique. Le phénomène s'observe depuis plusieurs années déjà. Après la musique, les livres, le cinéma c'est à présent aux musées et au marché de l'art de se dématérialiser. Alors que certain-es perçoivent ces changements comme une menace, d'autres y voient de nouvelles opportunités artistiques. Dans ce contexte changeant, comment appréhender les défis actuels et futurs du numérique dans la culture?

1^{er} mars

ENFANTS DU NUMÉRIQUE

La société numérique impacte aussi les enfants de plus en plus sollicité-es et exposé-es aux outils numériques dès le plus jeune âge. Ordinateurs, téléphones portables ou réseaux sociaux offrent de nombreux avantages que ce soit dans le domaine de l'éducation, de la communication ou de l'organisation familiale. Dans un même temps, ils sont la source de multiples dangers difficiles à identifier et à prévenir. Dès lors, comment inculquer à l'enfant les connaissances indispensables et les réflexes de base pour lui permettre d'user de ces technologies de manière prudente, responsable et éclairée?

3 mai

SURVEILLANCE NUMÉRIQUE: QUELLES LIMITES?

La technologie de surveillance numérique, telle que la reconnaissance faciale ou le détecteur à émotion, progresse dans les régimes autoritaires mais aussi dans les démocraties, au point que l'on bascule vers des sociétés d'ultra-surveillance. Ces technologies peuvent être utilisées à des fins légitimes par des forces policières ou de lutte contre le coronavirus, et sont souvent encadrées par des limites juridiques. Mais, elles peuvent aussi servir une surveillance généralisée du citoyen, comme le pratique actuellement la Chine avec son système de crédit social, voire d'outil de répression politique et de violation des droits humains. Ne va-t-on pas vers des sociétés liberticides?

